

Lettre de Claude Bourdet à Jean Paulhan, 1935

Auteur : Bourdet, Claude (1909-1996)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Bourdet, Claude (1909-1996), Lettre de Claude Bourdet à Jean Paulhan, 1935, 1935.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site [HyperPaulhan](#)

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13599>

Copier

Information sur la lettre

Date 1935

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

47 au 3^e étage

(1935)

Mr Bourdieu,

Voici les trois poèmes que nous n'aviez pas.

Pour ce qui est du traité métaphysique, dont
seule la partie "psychophysique" était achèvée -
il se passe quelque chose de fort bâclé, c'est
que ma mère a refusé qu'il soit donné
à la NRF... J'en suis l'autant plus désole
que je sais que vous l'auriez aimé et
que cela vous aurait beaucoup intéressé,
mais vous comprendrez que la volonté de
ma mère soit impénétrable pour moi.

Peut-être - si vous avez ^{aimé} ~~imparfait~~ le "doux
de serpent" - n'aurait elle pas eu cette

impression que ses idées n'étaient pas à leur place
à la NRF - et cependant je comprends aisément
que sans le rigueur de sa théorie de l'âme,
la "cause" qui en était une sorte de "fruit politique"
vous ait semblé très gratuite.

Que voulez-vous : c'est un malentendu dont je serai
aussi triste que vous, car la NRF était toute
indiquée pour publier ce traité - mais comme
ma mère n'est plus là pour recouvrir sur sa décision,
je ne puis que m'en tenir à sa volonté cécile.

Je vous envoie mes sentiments
Ces meilleurs

André Bourdet

droits